

Il aimait trop les livres pour embrasser une profession qui l'en séparât. Ses études finies, il songea à un cours de droit. En 1814, il le commença à Strasbourg et vint l'achever dans cette patrie des anciens troubadours, à Toulouse, cette ville *de gai savoir*.

A l'école, il y a trois sortes d'étudiants : le premier qui n'est là que pour que jeunesse se passe, fier de son ignorance, vrai gentilhomme d'autrefois ; le second, tout à ses codes, martyr des textes, homme de pratique et d'affaires ; et le troisième que rebute la formule, la lettre de la loi, qui se retranche dans la philosophie du droit, et, pour faire diversion, appelle à lui des études étrangères.

De Loy était de ce nombre. A Strasbourg, il apprit l'anglais, l'italien, l'espagnol et se livra à des traductions qui lui rendirent facile l'usage de ses langues. De société avec son ami Blétry, aujourd'hui procureur du roi à Montbéliard, il publia le *Philologue*, journal qui parut en 1815, avant et après le 20 mars. Mais les tendances politiques de cette feuille amenèrent, de la part de la police, des persécutions qui déterminèrent les deux rédacteurs à abandonner cette publication.

Dès cette époque, l'amour s'empara du cœur du poète ; et l'amour à cet âge pousse à la célébrité ; il cherche sans doute à parer sa victime pour rendre plus précieux l'abandon qu'elle lui fait de tout son être.

L'étudiant de Strasbourg interrompit son droit. La gloire de Merlin, de Proudhon, quoiqu'alors d'un haut prix, n'était qu'un astre trop pâle pour l'horizon qu'il s'était créé.

Qu'était cette gloire, comparée à la gloire naissante de Lamartine, à celle de Châteaubriand dont la voix tenait en ce moment l'Europe émerveillée ?

Et puis, une réputation, un cœur de juriconsulte était un don peu digne d'une femme, il se disait alors comme il a dit plus tard :

Il me faut des lauriers ; j'ai besoin de la gloire,
J'en ai besoin pour vous l'offrir.